

## Règlement du vide-grenier 2022

### *Généralités*

Le vide-grenier se déroulera le samedi 24 septembre de 9h00 à 17h00 à l'Etablissement primaire et secondaire de Béthusy. Il aura lieu dans le préau du bâtiment D, ainsi que dans l'aula en cas de mauvais temps. L'entrée est libre pour les visiteurs. La vente est réservée aux non professionnels. Nous ne souhaitons pas accueillir comme vendeurs des brocanteurs ou des professionnels de ce type d'activité.

Aucune vente de nourriture et de boissons n'est acceptée.

### *Location d'un emplacement*

Un emplacement peut être réservé jusqu'au mercredi 21 septembre par mail à l'adresse [melody.barblan@edu-vd.ch](mailto:melody.barblan@edu-vd.ch) et en payant la finance d'inscription de 25.- sur le compte postal ci-dessous. La réservation sera effective dès le paiement de la location.

10-3861-0 / EPS Lsne-Béthusy / 1005 Lausanne (IBAN : CH95 0900 0000 1000 3861 0)

Aucun remboursement ne sera effectué en cas de désistement.

Les différents emplacements seront attribués par les organisateurs. Leur dimension de 9 m<sup>2</sup> (3 x 3) pourra être réduite en cas de mauvais temps en fonction de la place disponible à l'abri et du nombre de réservations.

### *Accès*

L'accès pour les véhicules sera possible le jour même de 7h30 à 8h45 et de 16h15 à 17h30 depuis la rue Mathurin-Cordier. Seules quelques places de parking seront disponibles durant la journée dans le préau sud.

### *Divers*

Aucun matériel ne sera mis à disposition par les organisateurs (tables, chaises, papier adhésif, etc.).

Des WC seront à disposition des vendeurs et des visiteurs dans le bâtiment A.

Des buvettes et stands de petite restauration seront ouverts durant tout le vide-grenier.

A la fin de la journée les vendeurs ne devront laisser aucun objet sur son emplacement.

